

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 AOUT 2014

Président : Monsieur FONTERAY Jean-Luc, Maire,

Présents : Monsieur BURTEAU Gilles – Mesdames BERTRAND Catherine - DESBAS Catherine – COURTOIS Nadine – COGNARD Céline - MENDEZ Emmanuelle – MILAN Marie-Laure – Monsieur MEUNIER Julien – Madame BAILLY Monique – Messieurs BARITEL Cédric –MOREAU Didier

Excusés : Messieurs GEORGES Patrick - THEVENOUD Guy – MALDEREZ Alain

Madame BERTRAND Catherine est désignée secrétaire de séance.

- BILAN DE L'OPERATION DU COMMERCE RURAL :

Les subventions attendues du FISAC (Etat) et du FEADER(Europe) ayant été encaissées récemment, le Maire présente le bilan financier de l'opération de construction du commerce de boucherie dont les travaux sont terminés, et dans lequel est installé Monsieur BALON, depuis le 1^{er} avril 2012.

Les dépenses totales d'aménagement s'élèvent à 394 195 € HT (l'opération est assujettie à la TVA), les subventions à 275 130 €.

Les budgets prévisionnels sur les quatorze prochaines années (durée de l'emprunt de 120 000 € contracté en 2011) font apparaître un déficit d'investissement.

Afin de rendre autonome cette opération sur le plan budgétaire, et sur les conseils de Mme Deneux, trésorière de la commune, une avance du budget général au budget annexe commerce est prévue sur l'exercice 2014. Le montant de cette avance budgétaire correspond au déficit d'investissement estimé au 31/12/2014.

Le Conseil Municipal autorise ce transfert et les virements de crédits nécessaires pour le constater, sur le budget général et sur le budget annexe.

Le remboursement sera réalisé au fur et à mesure des excédents constatés du budget commerce et au plus tard à l'échéance finale du remboursement de l'emprunt..

- CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE CLASSE – Subvention DETR :

Le Maire rend compte de l'avancement du dossier. L'avant-projet définitif est en cours d'étude par le maître d'œuvre. Une consultation est en cours pour les missions de Contrôle Technique de Construction et de Coordination SPS. Un sondage de sol devra être réalisé.

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il reste des crédits disponibles sur la dotation de DETR permettant de financer certains projets communaux définis par la Commission préfectorale chargée de répartir cette enveloppe.

La construction de la classe supplémentaire envisagée faisant partie des travaux pouvant être subventionnés par ces fonds, le Conseil Municipal décide de solliciter une aide financière de 40 % pour ce projet qui ne bénéficie par ailleurs d'aucune autre subvention (notamment du Fonds Scolaire Départemental car inférieur au plancher de dépenses de 300 000 €).

Le nouveau mobilier de la classe du haut est mis en place.

- ECLAIRAGE PUBLIC : REMPLACEMENT MATERIEL VETUSTE :

Le Maire présente la 3^{ème} et dernière tranche de remplacement des 21 points d'éclairage public vétustes restants sur la commune.

Ces travaux sont subventionnés à 50 % par le SYDESL. Le Conseil Municipal adopte ce projet et accepte la contribution communale estimée à 4 200 €.

- CHANTIERS ET DOSSIERS EN COURS :

- Travaux sanitaires camping : Le Maire présente les résultats de la consultation des entreprises lancée en juin 2014 et les entreprises les mieux-disantes susceptibles d'être retenues après la phase de négociation.

Les marchés de travaux avec les entreprises seront signés lors de la réunion préparatoire au chantier courant septembre.

L'Adjointe, Cathy Desbas, fait un premier bilan succinct de la saison au camping qui se termine le 3 septembre.

- Travaux assainissement : Dans la continuité du schéma directeur d'assainissement, un premier dossier de demande d'aide au Conseil général avait été constitué pour un montant de travaux de 70 000 € environ. A l'issue de l'étude approfondie du maître d'œuvre JDDBE, ce premier dossier n'a plus lieu d'être. En effet, suite à une étude complémentaire réalisée par le maître d'œuvre, les travaux ne sont plus justifiés car uniquement sous la responsabilité des particuliers raccordés. Un second dossier peut donc être transmis, en remplacement du premier, sur la base des inspections télévisuelles réalisées dernièrement et qui ont permis de prioriser les interventions à prévoir. Ainsi, le tronçon identifié pour ce second dossier est celui de la rue de Confle (1A à 5J - 540m) pour un montant compris entre 108 000 € et 140 000 € selon que le réseau est réparé ou remplacé (la solution définitive

comprendra certainement alternativement ces 2 techniques). JDBE présentera l'avant-projet pour le 10 septembre afin qu'un dossier complet puisse être transmis au Conseil Général et à l'Agence de l'Eau pour le 30 septembre.

- **Travaux à l'école** : les travaux d'accessibilité de la cour de l'école sont terminés.

Le béton désactivé sous le préau du restaurant scolaire sera réalisé début septembre par l'entreprise COLAS.

La classe maternelle a été rénovée par les employés communaux.

- **Travaux voirie** : la fin des travaux d'aménagement de la Place Gandin par l'entreprise COLAS est programmée pour la 1^{ère} semaine de septembre.

- **MODIFICATION PERIMETRE DU SPANC** :

Le Conseil Municipal accepte la modification du périmètre du SPANC suite au retrait de la commune du ROUSSET.

- **QUESTIONS DIVERSES** :

-Le Maire et les adjoints informent le Conseil Municipal :

- qu'un dossier pour l'accessibilité de la mairie est en cours d'étude par l'Agence Technique Départementale ; ces travaux pourront bénéficier d'une subvention du FIPH ;

- de la nomination des 12 contribuables composant la Commission Communale des Impôts Directs, par décision du Directeur Départemental des Finances Publiques de Saône-et-Loire suite à la proposition du Conseil Municipal ;

- de l'organisation des activités péri éducatives prévues à l'école à la rentrée scolaire avec les modifications apportées (principalement la scission de chaque classe en 2 groupes et choix entre 2 domaines d'activités pour chaque période) ; Comme l'année scolaire dernière, l'animation sera assurée par des intervenants de la Communauté de Communes et par Charlotte Goudard, recrutée en emploi d'avenir par la commune. La Commission scolaire se réunira mi-septembre ;

- de la possibilité de mise en place d'une charte avec le « Pays d'Art et d'Histoire » pour la rénovation des éléments remarquables (cadoles, murgers, puits... communaux ou privés) répertoriés dans le cadre du PLU ; la commission communale « Environnement » est chargée du dossier ;

- du courrier de la famille NONIN, propriétaire de la maison jouxtant la salle polyvalente, proposant à la commune d'acquérir ce bâtiment ; la commission communale « Bâtiments » étudiera cette proposition ;

- de la décision du Maire prise sur délégation du Conseil Municipal relative au marché de maîtrise d'œuvre avec l'Atelier des Equipages à Montceau-les-Mines pour la construction de la classe supplémentaire pour un montant de 21 360 TTC.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au vendredi 26 septembre 2014.